



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

RAPPORT AUX CANADIENS 2019



Le *Rapport aux Canadiens* présente les faits saillants du travail des députés du Canada et des efforts que déploie l'Administration de la Chambre des communes pour appuyer leurs activités quotidiennes.

En levant le voile sur les travaux de la Chambre des communes et en sensibilisant davantage le public au système parlementaire canadien, le *Rapport aux Canadiens* contribue à la transparence de la gouvernance publique à laquelle s'attendent tous les Canadiens.

Période visée par le rapport : du 1^{er} avril 2018
au 31 mars 2019

Session parlementaire de la période visée : 1^{re} session,
42^e législature (du 3 décembre 2015 au 31 mars 2019)

Nombre total de jours de séance durant cette période : 116

Administration de la Chambre des communes
Parlement du Canada
Ottawa (Ontario)
K1A 0A9
info@parl.gc.ca

Sans frais (Canada) : 1-866-599-4999
Téléphone : 613-992-4793
ATS : 613-995-2266

N° de catalogue : X9-27/2019F-PDF

ISSN : 1716-8570

Photographies © Chambre des communes

Message du Président



En tant que Président de la Chambre des communes et chef de l'Administration de la Chambre des communes, j'ai le plaisir de vous présenter le *Rapport aux Canadiens 2019* pour l'exercice 2018-2019. Dans ce rapport annuel, vous en apprendrez davantage sur le travail de vos députés à la Chambre, en comité, en caucus, dans les circonscriptions partout au Canada, ainsi qu'à l'étranger. Ce rapport porte également sur comment l'Administration de la Chambre appuie le travail des députés.

Au cours de l'exercice 2018-2019, nous avons atteint d'importants objectifs. Les Canadiens et les Canadiennes ont assisté à la fermeture temporaire de l'édifice du Centre et la réouverture de l'édifice de l'Ouest. Ces deux événements sont marquants pour l'ensemble de la population canadienne : nous avons tourné une page importante de l'histoire du patrimoine de notre pays. À la Chambre des communes, nous avons participé activement aux multiples étapes qui ont mené au déménagement historique de la Chambre à ses locaux provisoires à l'édifice de l'Ouest. En lisant le rapport de cette année, vous aurez l'occasion d'en savoir plus sur les nombreux efforts qui ont été déployés dans le cadre de ce déménagement, lequel revêt un caractère symbolique pour nous en tant qu'organisation. Le passage de l'édifice du Centre à l'édifice de l'Ouest montre notre engagement à préserver nos lieux patrimoniaux, mais aussi notre volonté de demeurer actuels et prêts à répondre aux besoins d'une démocratie parlementaire moderne.

Au cours de la dernière année, des améliorations ont été apportées au système de pétitions électroniques qui a permis à des milliers de Canadiennes et de Canadiens de participer plus facilement à leur démocratie par l'entremise de pétitions en ligne; des mesures ont aussi été adoptées afin de permettre aux députés de s'exprimer, et d'être compris, en langue autochtone lors des délibérations en Chambre; puis, des mises au point ont été effectuées en matière de sécurité, tant dans les bureaux de circonscription que sur la Colline du Parlement.

La section « Portrait des députés » contient des renseignements portant sur ce que les députés ont accompli au cours de la dernière année. « Faits saillants de la Colline » présente un aperçu des événements et des activités qui ont eu lieu dans le cadre de la fermeture de l'édifice du Centre et de la réouverture de l'édifice de l'Ouest. La section « L'Administration de la Chambre des communes » est consacrée au travail qu'accomplit l'organe administratif qui appuie les députés, et la section « Information financière » fait état des dépenses de l'Administration de la Chambre.

Au nom de tous les députés et de l'Administration de la Chambre, je tiens à vous remercier de prendre le temps de vous renseigner sur les activités des députés et le travail qui est effectué pour les appuyer dans leurs fonctions parlementaires.

A handwritten signature in black ink that reads "Geoff Regan". The signature is written in a cursive, flowing style.

L'hon. Geoff Regan, C.P., député
Président de la Chambre des communes

Message du greffier



À titre de greffier de la Chambre des communes, je suis responsable de la bonne gestion de l'Administration de la Chambre, qui a pour rôle d'appuyer les députés afin qu'ils puissent exercer leurs fonctions plus facilement et plus efficacement. Dans les pages qui suivent, vous serez à même de constater que les employés de l'Administration de la Chambre ont mené à bien de nombreux projets pour appuyer les députés dans leurs activités quotidiennes.

En novembre 2018, l'Administration de la Chambre a été reconnue comme l'un des 100 meilleurs employeurs au Canada pour 2019. Par le passé, nous avons obtenu des prix à titre de l'un des meilleurs employeurs pour les jeunes au Canada et l'un des meilleurs employeurs dans la région de la capitale nationale – prix que nous avons obtenus de nouveau en 2019 –, et cette année, pour la première fois, l'Administration a été reconnue comme l'un des 100 meilleurs employeurs au pays.

La période visée par ce rapport a été marquée par la fermeture de l'édifice du Centre et la réouverture de l'édifice de l'Ouest réhabilité. Les activités et les projets entourant le déménagement historique de la Chambre à ses locaux provisoires ont été nombreux et comprenaient notamment des exercices de simulation dans la nouvelle Chambre à l'édifice de l'Ouest. En janvier 2019, plus de 600 employés se sont réunis pour tester divers éléments du système de télédiffusion, du système d'éclairage et de l'acoustique de la Chambre afin d'assurer que l'espace consacré à l'exercice de notre démocratie parlementaire soit prêt à accueillir ses occupants. L'Administration de la Chambre a d'ailleurs mené un sondage sur la mobilisation des employés en 2018, auquel le taux de réponse était de 71 %. Les résultats attestent que les employés sont très mobilisés et habilités et qu'ils sont fiers de travailler à l'Administration de la Chambre.

Le 31 mars 2019 marquait la fin d'un cycle de planification stratégique. Nous avons travaillé à l'élaboration d'un nouveau plan stratégique au cours des derniers mois ainsi qu'à la mise en place d'un énoncé de mission, de vision et de valeurs renouvelé. Afin d'ouvrir la voie à l'innovation et à la créativité, nous nous sommes engagés à adopter de nouvelles pratiques qui permettront, entre autres, de favoriser la prise de risques et de former des leaders à tous les niveaux.

Ainsi, l'année à venir est riche de promesses. J'espère que vous serez de retour dans douze mois pour prendre des nouvelles de notre organisation. Entre temps, je vous invite à en apprendre davantage sur le travail que nous avons déjà accompli pour fournir aux députés les services, l'infrastructure et les conseils dont ils ont besoin pour s'acquitter de leurs rôles de législateurs et de représentants.

A handwritten signature in black ink, reading "Charles Robert". The signature is fluid and cursive, with a long horizontal line extending to the right.

Charles Robert
Greffier de la Chambre des communes

Table des matières

- 6** Portrait des députés
- 10** Activités des députés
- 22** Faits saillants de la Colline
- 29** Administration de la Chambre des communes
- 31** Rapport sur les résultats

Portrait des députés

6

Circonscriptions par province

Les 338 circonscriptions du Canada (également appelées comtés ou circonscriptions électorales) ont chacune un représentant à la Chambre des communes. Chaque député a un bureau de circonscription doté de personnel qui lui permet de garder un lien avec ses électeurs, afin de discuter de questions qui préoccupent ces derniers et de les aider à accéder aux programmes et aux services du gouvernement fédéral. Les députés assistent aussi parfois à des événements communautaires.

[Trouvez l'adresse du bureau de circonscription de votre député](#)

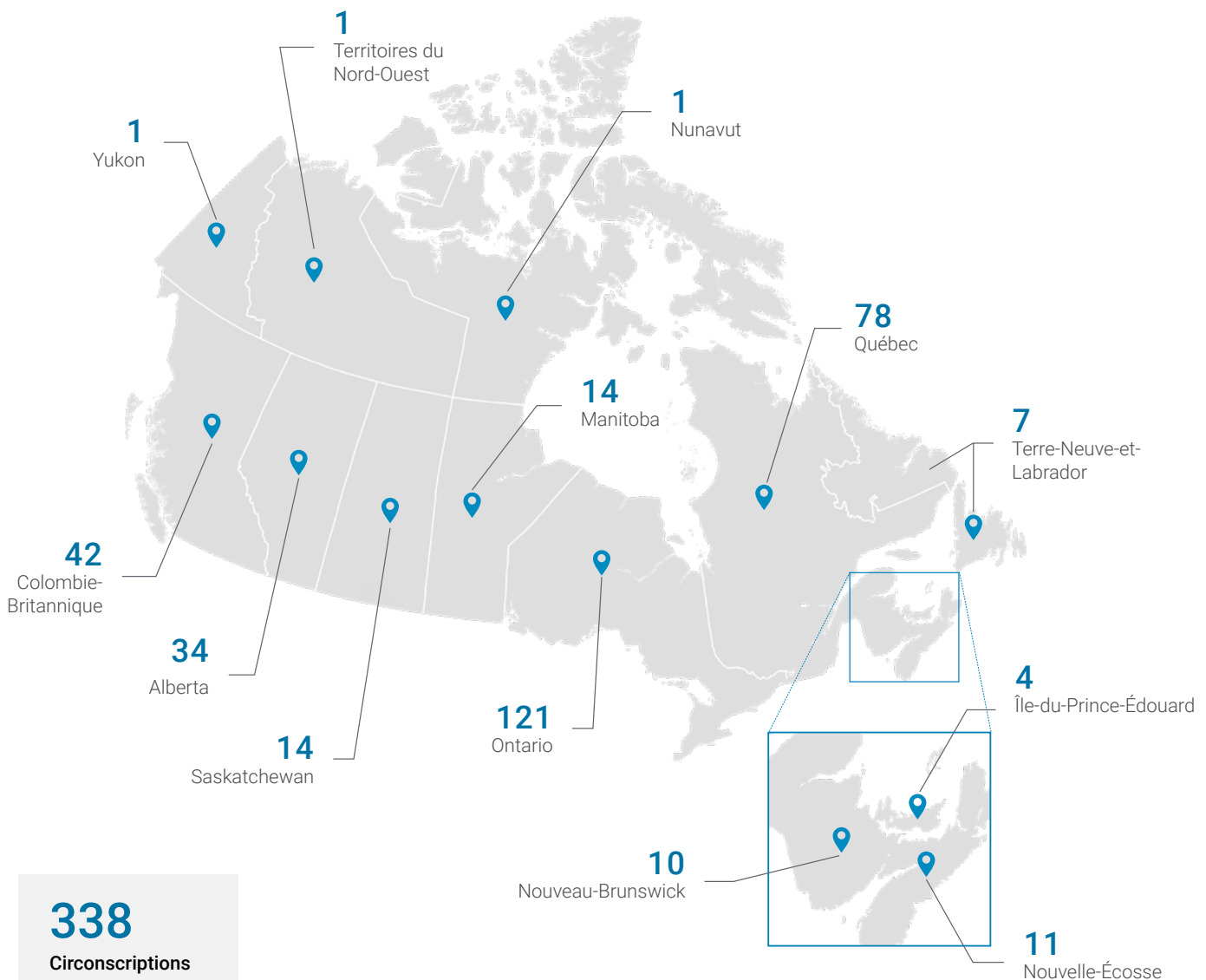
428

Bureaux de circonscription

[Apprenez-en davantage au sujet des circonscriptions actuelles](#)

2 013

Employés de députés



338

Circonscriptions

À propos des députés

Les députés débattent des projets de loi présentés à la Chambre et se prononcent à leur sujet, participent aux réunions des comités et des caucus, et s'acquittent d'un vaste éventail de fonctions dans leur circonscription. Ils représentent également le Canada quand ils vont à l'étranger pour remplir des missions officielles ou lorsqu'ils accueillent des parlementaires et des représentants étrangers.



Chaque année, les députés et leur personnel traitent des milliers d'appels de la part d'électeurs cherchant à accéder à divers programmes et services du gouvernement fédéral, tels que :



Assurance-emploi



Pensions d'invalidité



Soutien aux anciens combattants



Passports et immigration



Événements commémoratifs

Depuis plus de 150 ans, les députés défendent les principes et les pratiques de la démocratie canadienne en représentant les citoyens qui les ont élus. Le Parlement d'aujourd'hui est le plus diversifié de notre histoire; il comprend le plus de femmes, ainsi que le plus de députés nés à l'étranger.



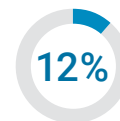
73%

Sièges occupés par des hommes



27%

Sièges occupés par des femmes



12%

Sièges occupés par des députés nés à l'étranger

Âge des députés

27

Âge du député le plus jeune

53

Âge moyen des députés

78

Âge du député le plus âgé

137 employés de députés honorés pour leurs longs états de service

Les députés peuvent compter sur leurs employés dévoués, qui ne ménagent aucun effort pour leur permettre de s'acquitter de leurs tâches sur la Colline et dans leurs bureaux de circonscription.

En mai 2018, 137 employés de députés ayant franchi un jalon important de carrière ont été honorés lors d'une cérémonie et d'une réception organisées par le Président de la Chambre des communes. Cette cérémonie était la première à avoir lieu à la suite du renouvellement du Programme de distinctions pour longs états de service. Le programme reconnaît les employés lorsqu'ils atteignent un des jalons suivants : 5, 10, 15, 20, 25, 30, 35, 40, et 45 années de service.



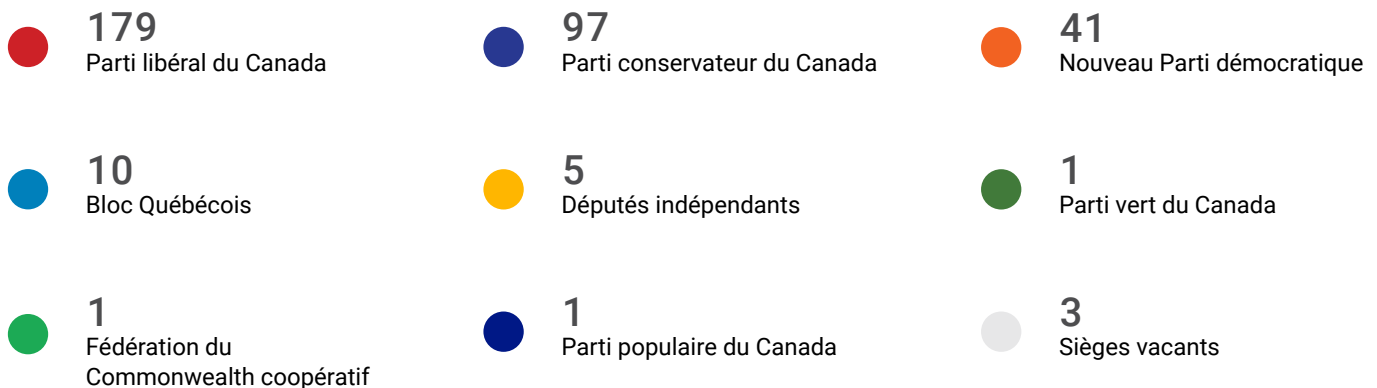
Les caucus

La plupart des députés appartiennent à un parti politique et font partie d'un caucus. Chaque caucus se réunit toutes les semaines lorsque le Parlement siège pour discuter de politiques et de stratégies parlementaires, pour partager des commentaires de leurs électeurs, et pour établir des positions concernant les questions débattues à la Chambre des communes. Tenues à huis clos, les réunions de caucus permettent aux députés d'exprimer librement leurs points de vue.

[Apprenez-en davantage au sujet du rôle des partis politiques au Parlement du Canada](#)

[Consultez la liste des chefs de parti et des agents supérieurs de la Chambre](#)

Sièges détenus par chaque parti politique à la Chambre des communes (au 31 mars 2019)



Un parti doit détenir au moins 12 sièges pour être reconnu comme parti à la Chambre des communes. Cette reconnaissance signifie que le parti est représenté au sein des comités et qu'il dispose d'un budget pour la recherche et pour son personnel.

Activités des députés

10

À la Chambre

La Chambre est le lieu où les députés se réunissent pour débattre de questions d'importance locale, régionale et nationale; pour recevoir des documents préparés par les ministères et les organismes fédéraux; et pour examiner des projets de loi et se prononcer sur ces derniers. Toutes ces activités se déroulent sous la direction du Président de la Chambre des communes ou de l'un des [occupants du fauteuil](#).

[Une semaine typique à la Chambre](#)



[Visionnez en ligne les délibérations de la Chambre sur ParIVU](#)

Du 1^{er} avril 2018 au 31 mars 2019, 60 projets de loi ont été présentés, portant sur une grande variété de sujets.

Les projets de loi émanant du gouvernement sont déposés par un ministre de la Couronne et rédigés par le ministère de la Justice à la demande du Cabinet. Les projets de loi émanant de députés suivent le même processus législatif (bien que le temps accordé aux fins de leur examen soit plus limité), et ils sont présentés par des députés individuels qui ne sont pas des ministres ou des secrétaires parlementaires.

22

Projets de loi émanant du gouvernement

COMPTAIENT PARI MI LES SUJETS ABORDÉS LES SUIVANTS

- L'accessibilité
- Les crédits
- Le patrimoine canadien et le multiculturalisme
- Les institutions démocratiques
- L'emploi, le développement de la main-d'œuvre et le travail
- La famille, les enfants et le développement social
- Les finances
- Les services aux autochtones
- Les affaires intergouvernementales et du Nord et les échanges intérieurs
- La diversification du commerce international
- La justice
- La défense nationale
- La sécurité publique et la protection civile

38

Projets de loi émanant de députés

COMPTAIENT PARI MI LES SUJETS ABORDÉS LES SUIVANTS

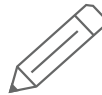
- L'accès à l'information et la protection des renseignements personnels
- La rémunération, le régime de pensions et l'assurance-emploi
- La Constitution, les langues officielles et les droits de la personne
- Le *Code criminel*
- Les élections et le Parlement
- L'environnement
- Les lois fédérales sur l'impôt et les transferts
- La santé
- Le droit du travail
- Le transport et la navigation
- Les finances publiques

Statistiques au sujet de la Chambre des communes



116

Jours de séance



725

Questions écrites présentées



36

Décisions rendues par le Président en réponse à des rappels au *Règlement* ou à des questions de privilège soulevés à la Chambre



2 591

Documents parlementaires déposés

Le dépôt d'un document est un moyen officiel de fournir de l'information aux députés et de l'inclure dans le compte rendu officiel de la Chambre.

Certains documents doivent être déposés à la Chambre par le gouvernement. Ceux-ci peuvent comprendre des rapports d'études menées par les groupes de travail et les commissions du gouvernement, des rapports annuels de certaines institutions fédérales, des plans ministériels, des rapports sur le rendement ainsi que d'autres documents concernant des questions liées aux responsabilités administratives du gouvernement.

Les comités, quant à eux, présentent à la Chambre leurs rapports et peuvent demander au gouvernement de répondre à ces rapports. Collectivement, ces documents constituent les documents parlementaires.

Pétitions

L'application de présentation des pétitions électroniques permet à des millions de Canadiens de participer directement au fonctionnement de leur démocratie. Une pétition a pour objet d'attirer l'attention du gouvernement sur une question ou une préoccupation d'intérêt public et de lui demander de prendre des mesures. Les pétitions publiques sont acceptables sous forme imprimée ou électronique. Le gouvernement est tenu de répondre aux pétitions dans les 45 jours qui suivent leur présentation.

Des améliorations du module des pétitions électroniques ont été mises en place en janvier 2019. De plus, une nouvelle fonctionnalité, actuellement en cours d'élaboration, a été définie afin qu'il soit aussi possible d'accéder aux pétitions sur papier sur le site Web consacré aux pétitions.

[Apprenez au sujet de ces améliorations](#)

[Apprenez au sujet des pétitions](#)

[Apprenez au sujet des pétitions électroniques](#)

Nombre de pétitions déposées

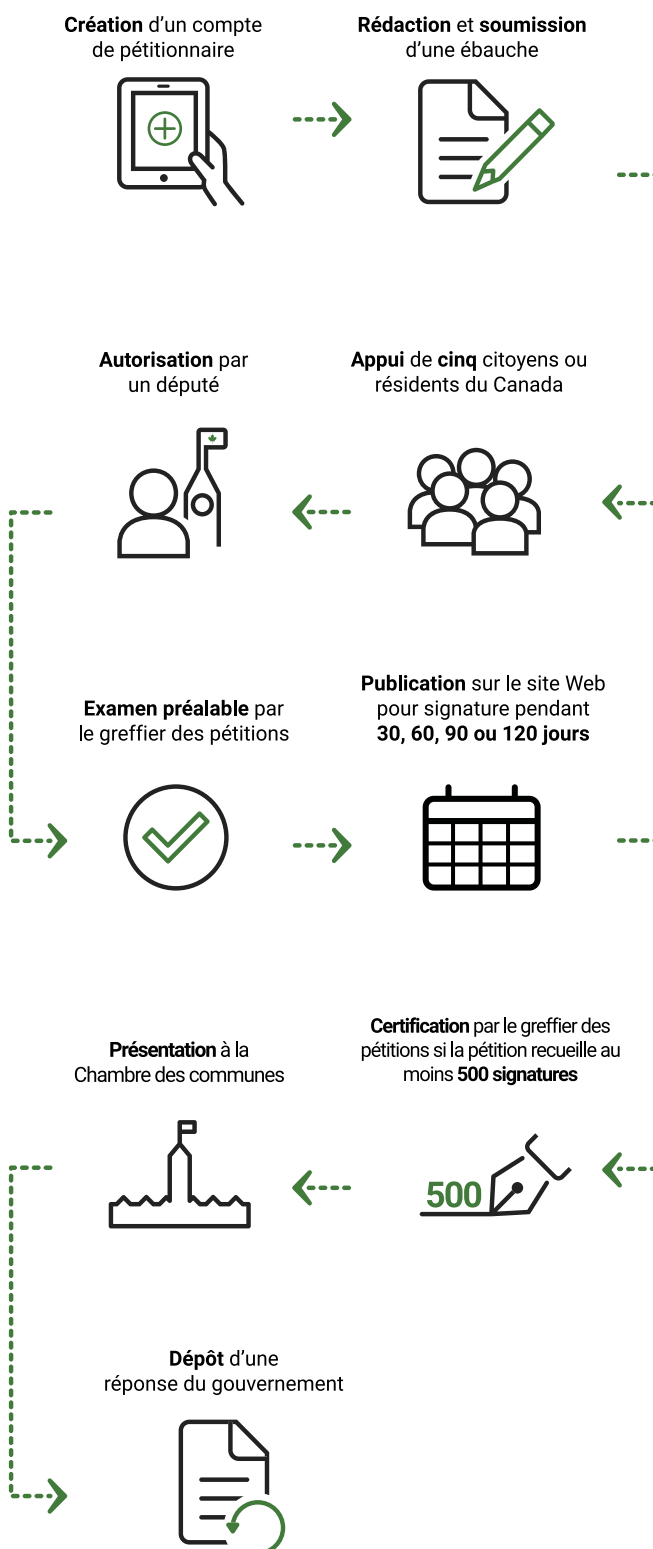


875
sur papier



122
par voie électronique

Le cheminement d'une pétition électronique



En comité

Lorsqu'ils siègent en comité, les députés analysent des questions de façon approfondie, modifient des projets de loi, examinent les dépenses du gouvernement, mènent des enquêtes et entendent les témoignages de spécialistes et de citoyens.

Les comités permanents sont établis conformément au *Règlement* de la Chambre des communes et supervisent généralement un ministère ou un organisme gouvernemental.

[Consultez la liste complète d'études, d'activités et de rapports](#)

[Apprenez-en davantage au sujet des comités](#)

[Consultez la liste des réunions de comités et visionnez ou écoutez toutes les réunions publiques sur ParlVU](#)

24

Comités permanents

- Accès à l'information, protection des renseignements personnels et éthique (ETHI)
- Affaires autochtones et du Nord (INAN)
- Affaires étrangères et développement international (FAAE)
- Agriculture et agroalimentaire (AGRI)
- Anciens combattants (ACVA)
- Citoyenneté et immigration (CIMM)
- Commerce international (CIIT)
- Comptes publics (PACP)
- Condition féminine (FEWO)
- Défense nationale (NDDN)
- Environnement et développement durable (ENVI)
- Finances (FINA)
- Industrie, sciences et technologie (INDU)
- Justice et droits de la personne (JUST)
- Langues officielles (LANG)
- Opérations gouvernementales et prévisions budgétaires (OGGO)
- Patrimoine canadien (CHPC)
- Pêches et océans (FOPO)
- Procédure et affaires de la Chambre (PROC)
- Ressources humaines, développement des compétences, développement social et condition des personnes handicapées (HUMA)
- Ressources naturelles (RNNR)
- Santé (HESA)
- Sécurité publique et nationale (SECU)
- Transports, infrastructure et collectivités (TRAN)

Les comités mixtes permanents, quant à eux, sont établis conformément au *Règlement* de la Chambre des communes et au *Règlement* du Sénat, et ils sont composés de membres des deux chambres.

2

Comités mixtes permanents

- Bibliothèque du Parlement (BILI)
- Examen de la réglementation (REGS)

Thèmes abordés par les comités

Les comités fournissent l'occasion de discuter en profondeur d'une variété de sujets. En 2018-2019, ils ont notamment abordé les sujets suivants :

- Les anciens combattants sans abri (ACVA)
- Les défis en santé mentale auxquels sont confrontés les agriculteurs, les éleveurs et les producteurs canadiens (AGRI)
- L'incidence des tarifs sur les affaires, les entreprises et les travailleurs canadiens (CIIT)
- Les enjeux et les possibilités liés à la migration pour le Canada au 21^e siècle (CIMM)
- La croissance propre et les changements climatiques au Canada : foresterie, agriculture et gestion des déchets (ENVI)
- La souveraineté du Canada dans l'Arctique (FAAE)
- Le réseau de refuges et de maisons de transition qui desservent les femmes et leurs enfants affectés par la violence faite aux femmes et la violence par un partenaire intime (FEWO)
- Les répercussions de l'abus de méthamphétamine au Canada (HESA)
- Un Canada exempt d'obstacles (projet de loi C-81) (HUMA)
- Les projets et les stratégies d'infrastructure dans le Nord (INAN)
- Les accords de réparation, la doctrine Shawcross et les discussions entre le Bureau du procureur général et des collègues du gouvernement (JUST)
- L'utilisation des langues autochtones dans les délibérations de la Chambre des communes (PROC)
- Les possibilités économiques en matière de l'efficacité énergétique au Canada (RNNR)
- L'évaluation de l'incidence du bruit des avions près des grands aéroports canadiens (TRAN)
- Les commotions cérébrales liées aux sports au Canada (SCSC)



10

Nombre de députés formant chaque comité permanent



1 170

Nombre total de réunions de comités



1 991

Nombre total d'heures de réunions de comités



5 014

Nombre de témoins ayant comparu



182

Nombre de rapports présentés

Qui sont les témoins?

Les comités invitent régulièrement des citoyens, des experts, des représentants d'organismes, des fonctionnaires et des ministres à comparaître devant eux pour obtenir des renseignements pertinents à leurs études. Ces interactions permettent aux témoins de partager leur point de vue et de présenter des mémoires écrits aux comités.

Activités internationales et interparlementaires

Les députés participent activement à la diplomatie parlementaire, notamment en accueillant des parlementaires et des dignitaires en visite à la Chambre des communes, en prenant part à des délégations pour visiter des assemblées législatives étrangères, ou en assistant à des congrès internationaux.

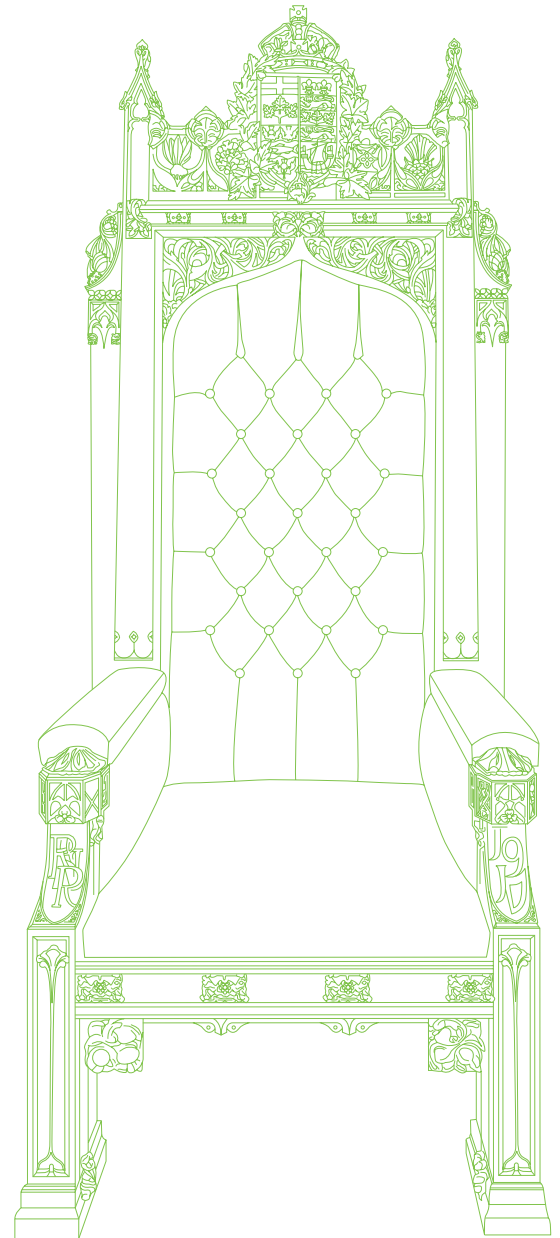
Les présidents du Sénat et de la Chambre rencontrent des dignitaires étrangers et des membres de la communauté diplomatique en tenant des rencontres et en recevant des visites.

[Apprenez-en davantage sur la façon dont les députés représentent le Canada dans le monde](#)



Visite au Canada (6-7 juin 2018) de Son Excellence Emmanuel Macron, président de la République française

Son Excellence Emmanuel Macron, président de la République française, signant les livres des visiteurs de marque au Parlement du Canada en présence du premier ministre, Justin Trudeau, et des présidents du Sénat et de la Chambre des communes, les honorables George Furey et Geoff Regan, le 6 juin 2018.



La diplomatie parlementaire peut prendre différents visages :

- Visites de chefs d'État ou de gouvernement
- Visites de délégations parlementaires
- Délégations officielles dirigées par le Président
- Organisation de conférences ou participation à de telles conférences
- Activités au pays et à l'étranger auxquelles les membres de diverses associations participent



64^e session annuelle de l'Assemblée parlementaire de l'OTAN, Halifax (Nouvelle-Écosse), novembre 2018

Au cours de la session annuelle de l'Assemblée parlementaire de l'OTAN, des parlementaires des pays membres de l'OTAN et des pays partenaires se sont réunis pour étudier des projets de rapports et entendre des représentants de gouvernements, des représentants de l'OTAN et des experts sur un large éventail de questions concernant l'Alliance. La 64^e session annuelle a été organisée par le Parlement du Canada.



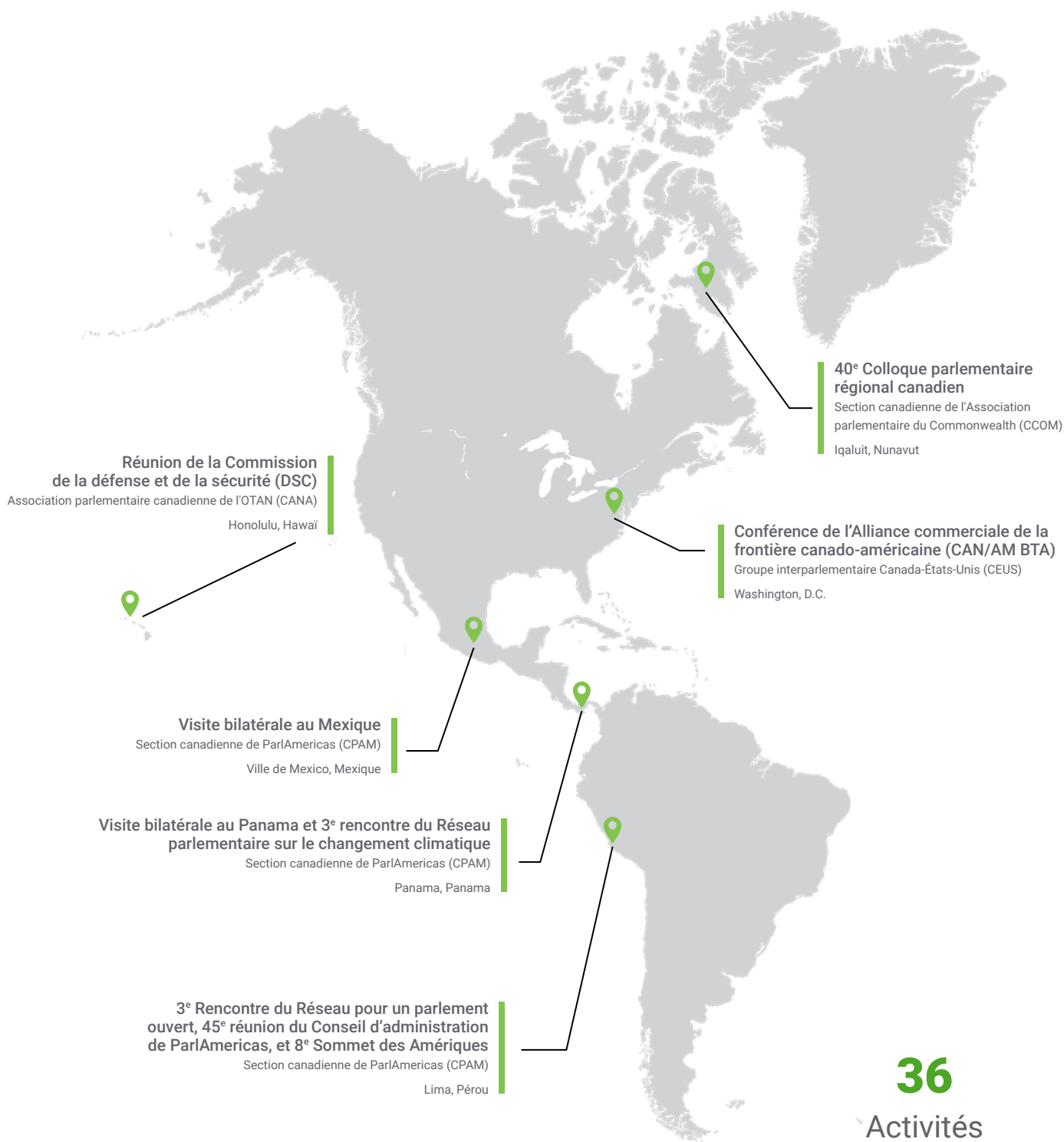
16^e réunion des présidents des chambres basses du G7

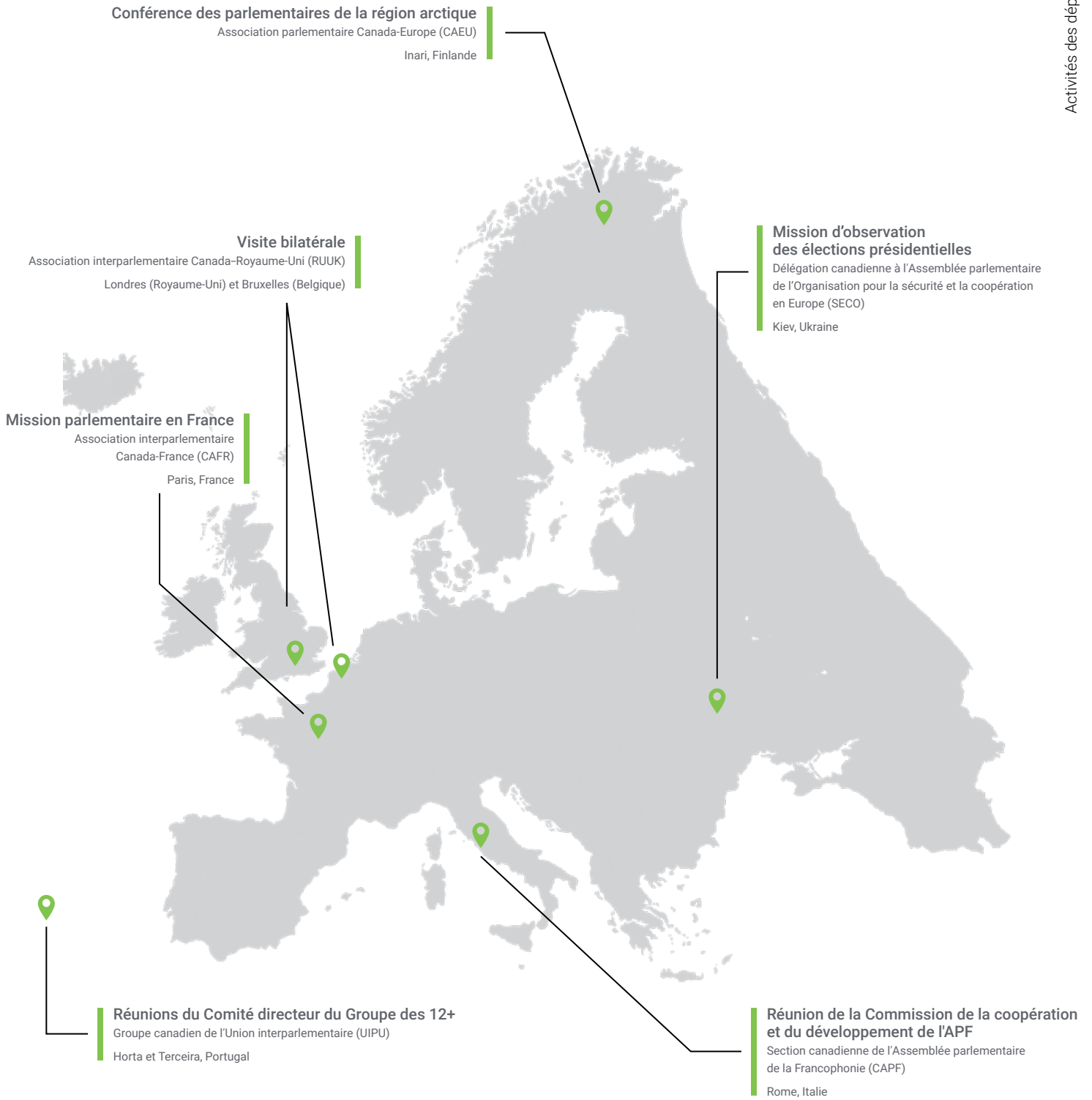
Le Président de la Chambre des communes, l'honorable Geoff Regan, a été l'hôte de la 16^e Réunion des présidents des chambres basses du G7, qui a eu lieu à Halifax, en Nouvelle-Écosse, du 6 au 8 septembre 2018. La Réunion des présidents du G7 est un rassemblement annuel des présidents de séance des parlements des pays du G7. La réunion de 2018 est la troisième à laquelle le Président actuel Geoff Regan ou son délégué participe. Cette année, la réunion avait pour thème « La surveillance parlementaire et la sécurité nationale ». Un certain nombre de séances de travail, de réunions et de visites ont eu lieu, dont une visite des présidents de séance au prestigieux Ocean Frontier Institute, de l'Université Dalhousie.

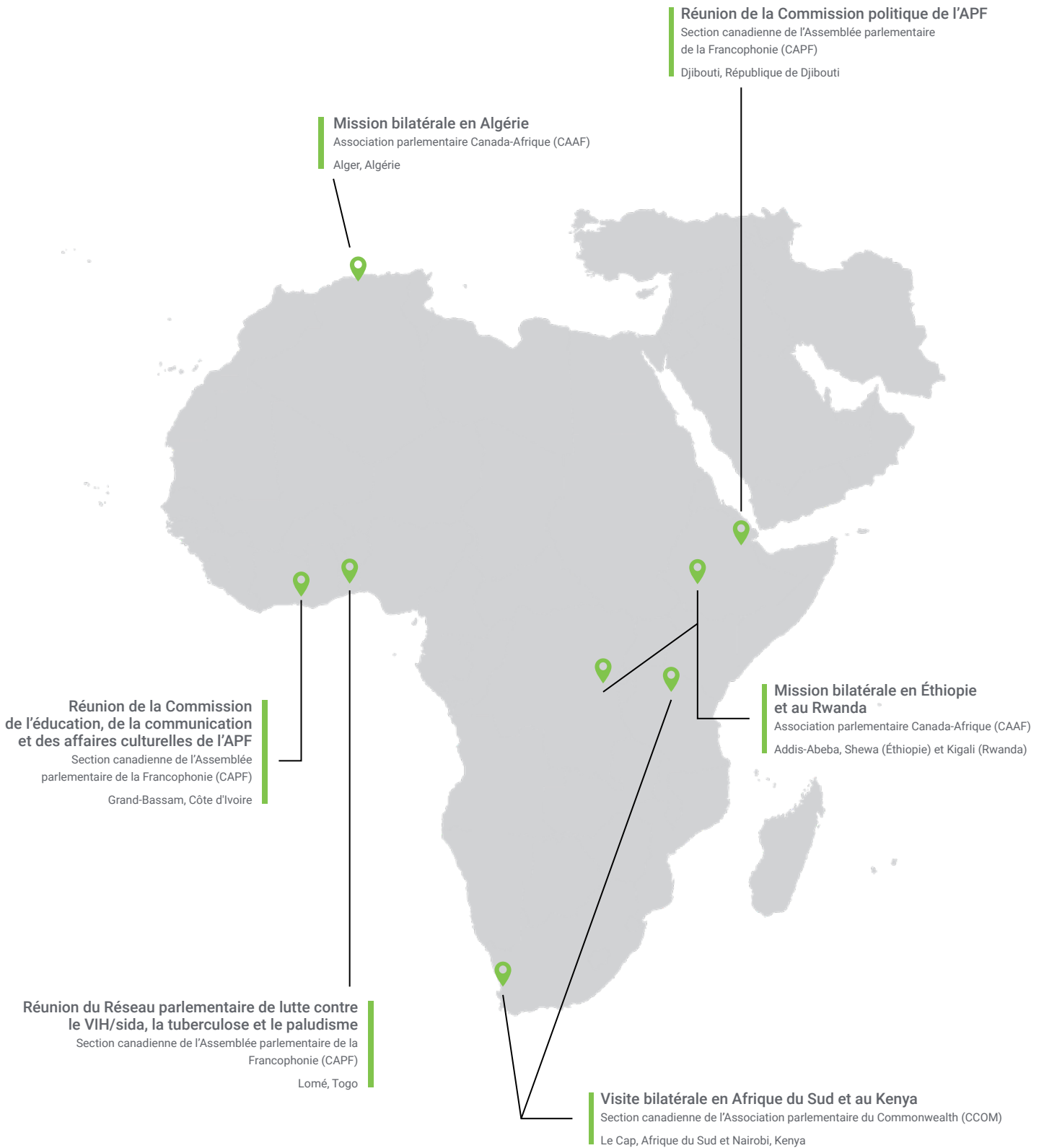


AMÉRIQUES

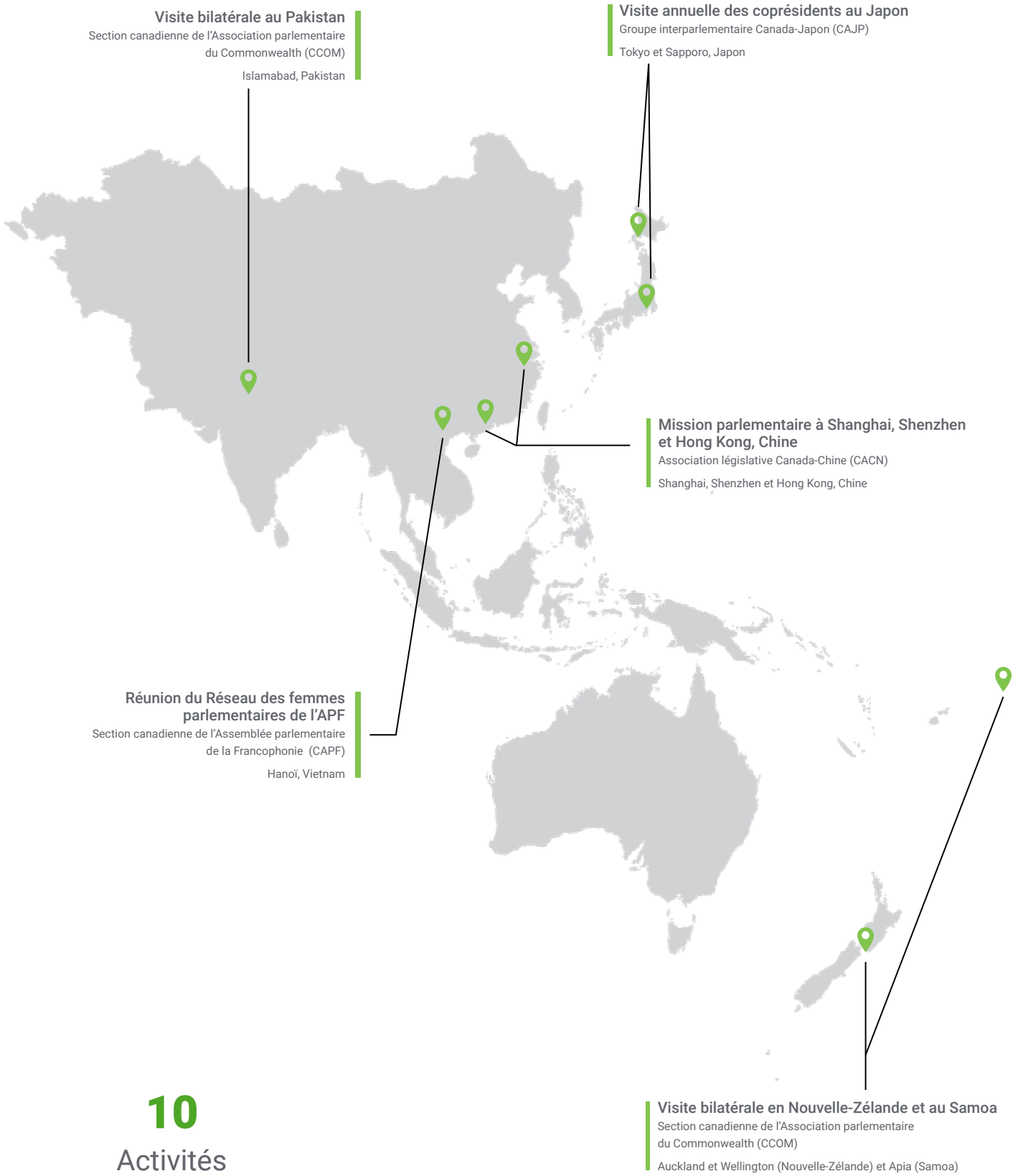
PORTRAIT DE CERTAINES ACTIVITÉS DIPLOMATIQUES PARLEMENTAIRES







7
Activités



10
Activités



Faits saillants de la Colline 22



Fermeture temporaire de l'édifice du Centre

Depuis près de 100 ans, l'édifice du Parlement a été au centre de la démocratie parlementaire du Canada : il a été le lieu de débats importants et de grandes décisions, ainsi que l'endroit où ont été écrites bon nombre des pages de l'histoire de notre pays. Le 13 décembre 2018, les députés se sont levés dans l'enceinte de la Chambre de l'édifice du Centre pour la dernière fois pour au moins une décennie, et ce, afin d'ouvrir la voie pour le début d'un des projets de réhabilitation du patrimoine les plus importants et les plus complexes de l'histoire canadienne.

J'invite tous les députés à prendre un instant pour regarder autour d'eux et savourer cette merveille qu'est l'édifice du Parlement. Il a bien pris soin de nous pendant près de 100 ans. Il est maintenant temps pour nous de lui rendre la pareille.

L'honorable Geoff Regan
12 décembre 2018



[Écoutez les chefs des partis dire au revoir à l'édifice du Centre en décembre 2018](#)



Au cours des jours et des semaines qui ont précédé et suivi immédiatement la dernière séance du Parlement, plusieurs événements ont eu lieu pour marquer la fermeture de l'édifice du Centre.

Des milliers de Canadiens ont eu l'occasion d'explorer l'espace historique et son art, ses objets anciens et son architecture avant la dernière visite guidée officielle de l'édifice du Centre.

Le projet de réhabilitation de l'édifice du Centre s'inscrit aussi dans une histoire plus vaste : celle de la préservation de l'histoire et des préparatifs nécessaires pour soutenir notre Parlement de l'avenir.

- ◀ Le Président du Sénat, l'honorable George J. Furey, et le Président de la Chambre des communes, l'honorable Geoff Regan, organisent une réception des présidents à l'intention des dignitaires, des parlementaires anciens et actuels, et des médias dans le Hall d'honneur le 27 novembre 2018.



- ▲ La ministre des Services publics de l'Approvisionnement et de l'Accessibilité, l'honorable Carla Qualtrough, remet une clé de cérémonie fabriquée avec le cuivre du toit de l'édifice de l'Ouest au Président Regan lors d'une cérémonie de cession de la clé qui a eu lieu le 8 novembre 2018.



- ▲ Au cours du dernier des quatre exercices de simulation, 600 employés de députés et de l'Administration de la Chambre jouent divers rôles pour vérifier la fonctionnalité législative de l'édifice de l'Ouest.



- ▲ Les députés et leurs employés participent à l'une des nombreuses visites guidées de l'édifice de l'Ouest pendant sa transformation.

Réhabilitation et réfection de l'édifice de l'Ouest

La cérémonie de cession de la clé de l'édifice de l'Ouest par Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC) a marqué une transition monumentale d'un projet de réfection d'un édifice dans sa totalité à des préparatifs soigneusement orchestrés en vue de le rendre prêt à accueillir les députés.

Des milliers d'employés de députés et de l'Administration de la Chambre ont participé à des exercices de simulation pour revoir et perfectionner le fonctionnement de la Chambre provisoire et d'autres espaces parlementaires et services de soutien dans l'édifice patrimonial nouvellement restauré.



[Regardez cette vidéo à intervalles pour avoir une idée de l'ampleur de l'effort déployé](#)

Tous les aspects de l'édifice de l'Ouest ont été mis à l'essai – de l'acoustique à la sécurité et aux sonneries d'appel, en passant par les systèmes de télédiffusion et d'interprétation, parmi de nombreuses autres fonctionnalités – pour assurer que le Parlement reprend ses travaux, sans interruption, à temps pour sa session en janvier 2019.

En tout, 52 nouveaux bureaux parlementaires – y compris ceux du Président, du premier ministre et des agents supérieurs de la Chambre – ainsi que quatre salles de comité, la Salle à manger parlementaire et tous les locaux qui composent l'édifice ont été conçus, meublés et préparés à l'intention des députés.

Le symbolisme de la conception ouverte et du plafond de verre de la Chambre témoigne de l'ouverture et de la transparence d'un parlement démocratique du 21^e siècle. Divers éléments de conception et matériaux naturels utilisés dans l'ensemble de la Chambre évoquent l'imagerie canadienne. Les lambris de bois et les remplages rappellent les gerbes de blé, les canots, les arêtes de poisson et les bâtons de hockey.

Au cœur de l'édifice réhabilité se trouve un bâtiment intercalaire permanent qui abrite maintenant la Chambre des communes provisoire pendant que l'édifice du Centre fait l'objet de ses propres travaux de réhabilitation.

Touches de finition

L'espace restauré intègre l'histoire parlementaire du Canada à la conception et à la technologie contemporaines pour répondre aux besoins du Parlement.

L'édifice de l'Ouest a ouvert ses portes en tant qu'édifice du gouvernement il y a plus de 150 ans et est devenu par la suite un espace parlementaire. Maintenant, le plus ancien édifice de la Cité est le siège provisoire de la démocratie parlementaire du Canada.



▲ Des portraits des premiers ministres du Canada ont été déménagés dans la nouvelle antichambre et le nouveau foyer de l'édifice de l'Ouest.



▲ Les portraits des Présidents trouvent un nouvel emplacement dans l'édifice de l'Ouest.



▲ Le bureau, un élément central de la Chambre, a été déménagé à l'édifice de l'Ouest. Un restaurateur a travaillé sur plusieurs objets anciens exposés sur le bureau pour préserver leur intégrité.

L'ouverture de l'édifice de l'Ouest

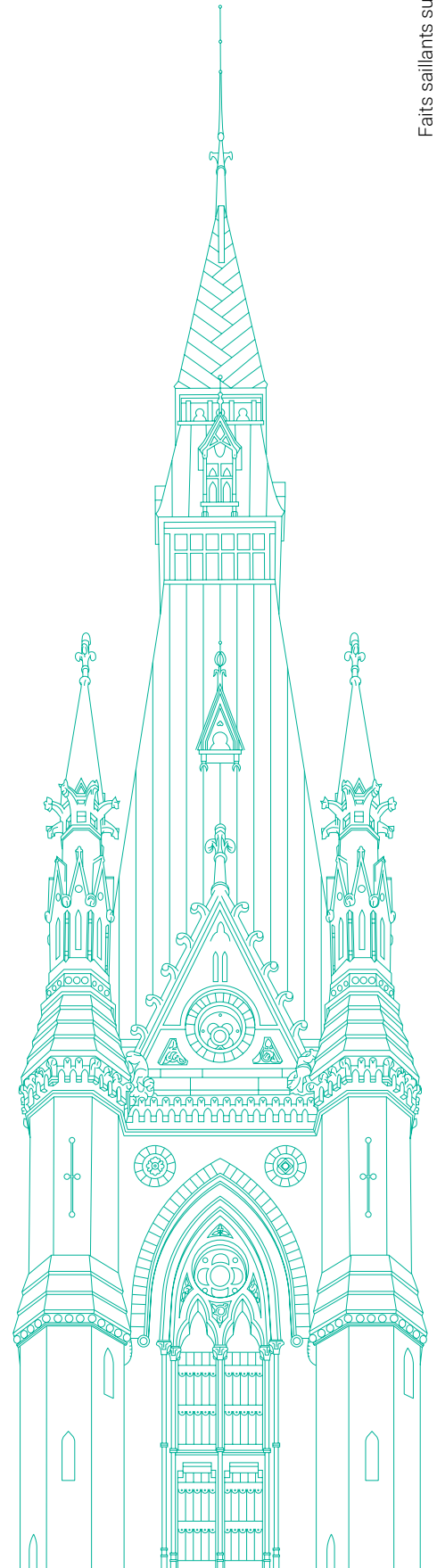
Cet endroit représente une union particulière d'éléments traditionnels et modernes ainsi que d'éléments familiers et nouveaux... Au nom de l'équipe exceptionnelle qui a fait de cet édifice de l'Ouest restauré une réalité, je vous souhaite la bienvenue à la nouvelle Chambre.

L'honorable Geoff Regan
28 janvier 2019

Un coquillage, des plantes sacrées, du feu et de la fumée purifiante : le 28 janvier 2019, ces quatre éléments se sont réunis dans le cadre d'une cérémonie de purification autochtone solennelle. L'aînée algonquine Claudette Commanda a dirigé la cérémonie qui a béni la Chambre provisoire et marqué sa première utilisation officielle.



▲ Cérémonie de purification



L'ouverture de l'édifice de l'Ouest a été une journée de nombreuses premières, y compris le défilé inaugural du Président.



[Visionnez le premier défilé du Président dans l'édifice de l'Ouest](#)

Des séances d'orientation et des trousseaux d'information ont été offertes, et le personnel a été déployé dans tout l'édifice pour dépanner et veiller à ce que la nouvelle Chambre devienne la demeure des députés, loin de leur résidence.

Le déménagement à l'édifice de l'Ouest a également impliqué la construction d'un Centre d'accueil des visiteurs et le déménagement des Livres du Souvenir de leur foyer dans la Chapelle du Souvenir de la Tour de la Paix. Située à l'intérieur du Centre d'accueil des visiteurs, la Salle du Souvenir abrite les huit autels sur lesquels sont placés les livres renfermant les noms des Canadiens morts à la guerre. Commencée en 1942, la Cérémonie du changement de page se poursuit chaque jour à 11 h, assurant que pendant l'année, tous les noms sont visibles, en hommage solennel à ceux et celles qui ont donné leur vie au service de notre pays.

Les cérémonies marquant l'ouverture de l'édifice de l'Ouest et soulignant le nouveau site de la Chambre provisoire ont pris fin, mais l'histoire de l'édifice demeure inextricablement liée à celle de l'édifice du Centre et à l'histoire qui est en train de se faire chaque jour à la Chambre des communes.

La transformation en cours des édifices qui composent la Cité parlementaire assurera la préservation de notre histoire, ainsi que des espaces où se déroule notre démocratie parlementaire, pour les générations futures.



▲ Photo de groupe des députés dans l'édifice du Centre



▲ Photo de groupe des députés dans la Chambre provisoire de l'édifice de l'Ouest



▲ Le 5 février 2019, une cérémonie a eu lieu pour souligner l'installation des Livres du Souvenir dans un nouvel espace provisoire. La Salle du Souvenir est éclairée par une lumière douce et mouchetée et a été conçue pour préserver le style néo-gothique de la Chapelle du Souvenir. Elle demeure ouverte à tous les Canadiens qui désirent visiter cet espace solennel.



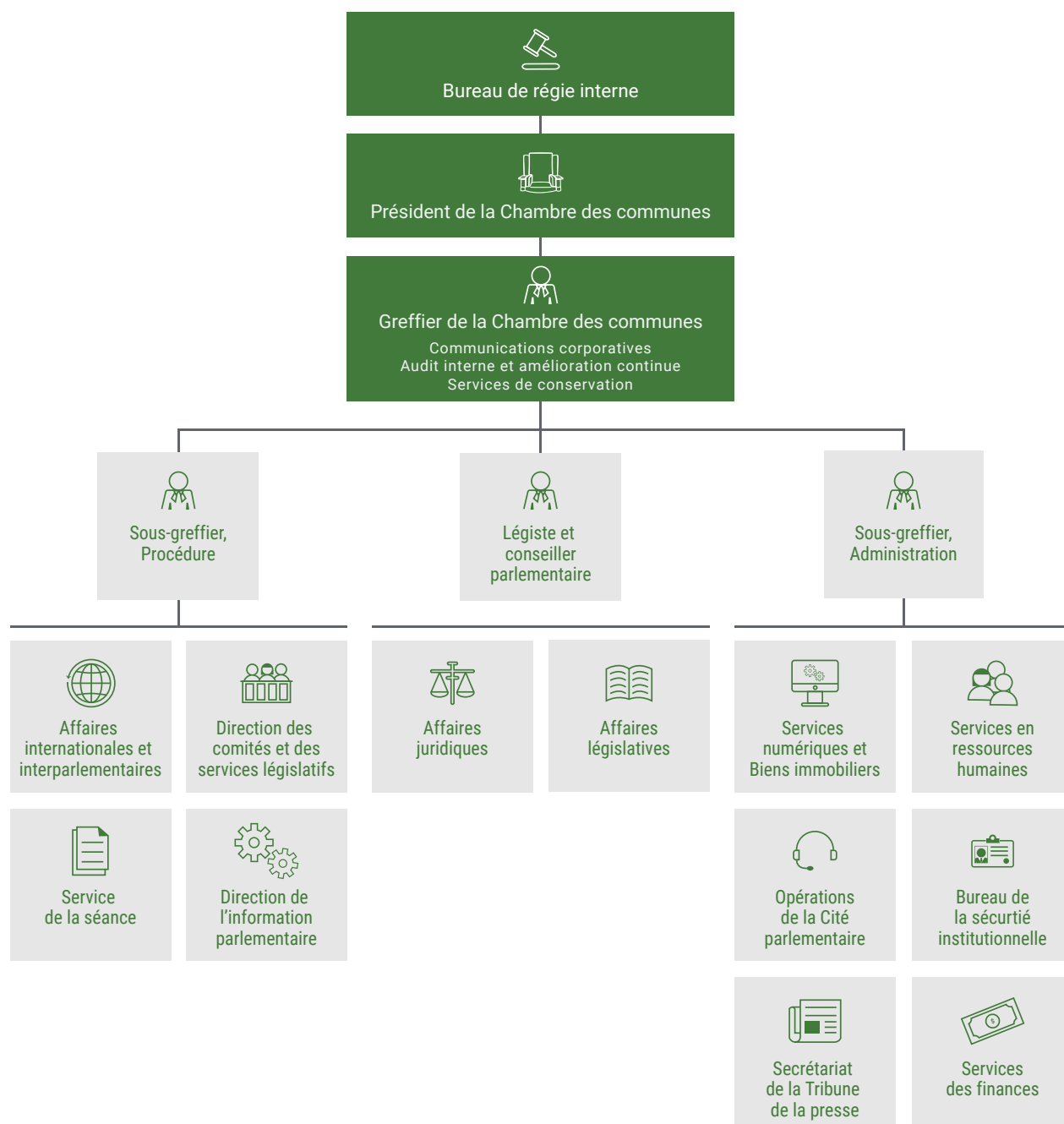
L'Administration de la Chambre des communes

29



Notre organisation

L'Administration de la Chambre des communes appuie fièrement ses députés et l'institution du Parlement. Elle s'efforce de fournir les services, l'infrastructure et les conseils dont les députés ont besoin pour s'acquitter de leurs rôles de législateurs et de représentants à la Chambre, en comité, en caucus et dans leurs bureaux de la Colline du Parlement et des circonscriptions.



* Pour des renseignements plus détaillés, voir [l'Annexe A](#).



Rapport sur les résultats

Principaux résultats de 2018-2019

Excellence opérationnelle

L'Administration de la Chambre a pour priorité d'appuyer les députés dans l'exercice de leurs fonctions parlementaires. Nous poursuivons nos efforts pour favoriser une solide culture axée sur le service, en mettant toujours l'accent sur l'amélioration.

Utilisation des langues autochtones

La Chambre a adopté le 66^e rapport du Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre, qui définit un processus relatif à l'emploi des langues autochtones à la Chambre des communes. En collaboration avec le Bureau de la traduction et SPAC, la Chambre a travaillé pour faire en sorte que les interventions des députés en langues autochtones puissent être traduites par des interprètes, quand ce sera possible, puis publiées dans ces langues en plus d'être publiées en anglais et en français.



Modernisation des envois collectifs

Les nouveaux formats d'envois collectifs procurent aux députés un outil à l'allure plus dynamique et moderne pour leurs communications imprimées qui s'adressent à leurs électeurs. Les nouveaux formats d'envois collectifs offrent aussi un choix plus varié à un coût réduit.



Des déplacements plus écologiques entre le travail et la maison

L'année dernière, la Chambre a installé :

- 9 bornes de recharge pour véhicules électriques
- 2 postes de réparation de bicyclettes
- De nombreux postes intérieurs et couverts supplémentaires pour stationner des bicyclettes

En fournissant des solutions de recharge plus écologiques pour venir au travail, nous contribuons à créer un milieu de travail respectueux de l'environnement.



Environnement propice à la vie de famille

La Chambre des communes est à l'écoute des besoins des députés et adapte sa gestion des affaires pour devenir davantage une institution inclusive propice à la vie de famille. Elle offre une grande gamme de services pour aider les députés à s'acquitter de leurs responsabilités tout en prenant soin de leur famille. La conception de l'édifice de l'Ouest, récemment rénové, comprend une salle familiale à l'usage exclusif des députés et de leurs conjoints ayant des bébés et des jeunes enfants. Cet espace offre un éventail d'équipement, comme un lit de bébé, un chauffe-biberon, une chaise haute et un tapis de jeu. Également, un salon des conjoints comprend une aire d'allaitement et sert de lieu de rassemblement pour les députés et leurs familles.

Les services et les ressources propices à la vie de famille sont évalués de façon continue pour s'assurer qu'ils reflètent l'évolution des besoins des députés. En mai 2018, le Bureau de régie interne a approuvé des modifications aux politiques de voyage applicables aux députés afin d'améliorer leur capacité de se réunir avec leur famille.

Des services supplémentaires adaptés aux familles sont offerts au sein de la Cité parlementaire, tels que :

- Une garderie privée pour fréquentation à temps plein offerte par Enfants de la Colline, ainsi que des services de garde d'enfants à court terme sur demande
- Places de stationnement réservées aux députées enceintes et aux députés avec des bébés
- Des navettes pouvant accueillir la plupart des poussettes
- Plusieurs toilettes équipées de tables à langer
- Des cafétérias dans l'ensemble de la Cité, incluant la Salle à manger parlementaire, fournissant des chaises hautes et proposant des options de restauration adaptées aux enfants



Centre de services sur place pour les députés et leur personnel

En tant qu'organisation axée sur sa clientèle, l'Administration de la Chambre améliore constamment les services qui permettent aux députés et à leurs employés de s'acquitter de leurs responsabilités parlementaires plus facilement et plus efficacement.

En voici un exemple récent : la création de centres de services multidisciplinaires sur place appelés *Sourceplus*, qui procurent un soutien en personne aux députés et à leur personnel. Une équipe d'employés de la Chambre des communes se tient à leur disposition pour répondre aux questions sur les finances, les ressources humaines, les technologies de l'information et divers services opérationnels fournis par l'Administration de la Chambre. Les députés et leur personnel peuvent profiter des services offerts aux quatre centres de services *Sourceplus* installés dans toute la Cité parlementaire.

Des technologies de l'information (TI) et un système de gestion de l'information (GI) solides sont des outils clés de toute organisation fondée sur le savoir.

En 2018, l'Administration de la Chambre a continué à perfectionner ses solutions et ses processus de GI et de TI.

Amélioration des pétitions électroniques

Après l'adoption du 75^e rapport du Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre, des améliorations aux pétitions électroniques ont été mises en place en janvier 2019. Les pétitionnaires peuvent maintenant choisir durant combien de temps une pétition électronique sera ouverte aux signatures en ligne (c'est-à-dire, pour 30, 60, 90 ou 120 jours). Les règles s'appliquant aux pétitions sur papier ont également été modifiées afin de permettre l'utilisation de papier de plus grande dimension et d'offrir des formats plus souples pour les adresses des signataires. À compter de la 43^e législature, le texte des pétitions sur papier sera également publié en ligne après le dépôt de ces pétitions à la Chambre.

Renouvellement du site Web des activités internationales et interparlementaires

Un nouveau site Web réaménagé portant sur la diplomatie parlementaire a été inauguré en février 2019. Le site Web adapté aux appareils mobiles présente – au moyen d'une conception simplifiée, moderne et dotée d'une fonctionnalité améliorée – des renseignements mis à jour régulièrement portant sur des événements, des activités, des nouvelles, des conférences et des rapports, ainsi que des fils Twitter personnalisés et des galeries de photos organisées.

[Apprenez-en davantage sur le travail diplomatique des députés sur la scène internationale](#)

Renouvellement du Système de gestion intégré des ressources humaines

Mis en œuvre en janvier 2019, le Système intégré de gestion des ressources humaines (SIGRH) englobe la gestion de renseignements tels que les congés, les employés, l'emploi et les départs.

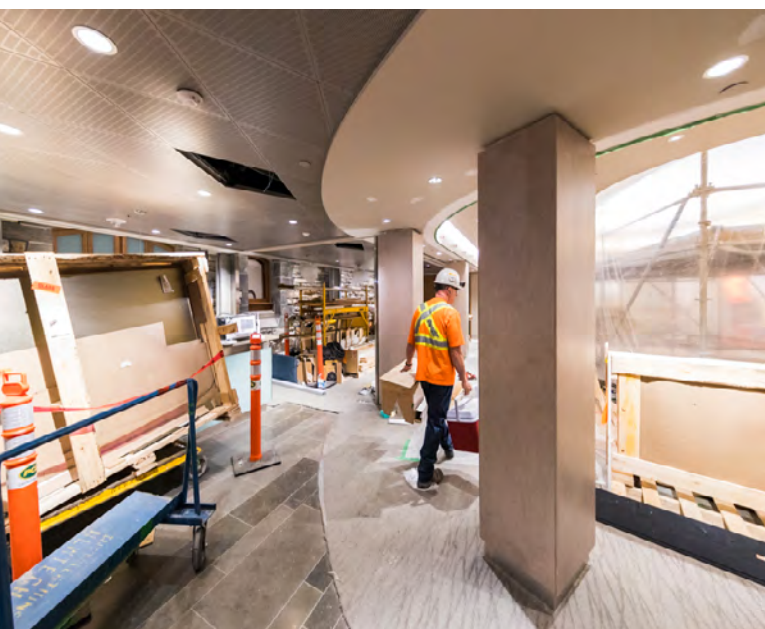
La mise en œuvre d'un nouveau SIGRH fait partie d'une stratégie plus vaste visant à moderniser notre infrastructure de planification des ressources d'entreprise. La première étape de cette stratégie s'est achevée en 2017, avec le lancement du nouveau Système de gestion financière.

Le SIGRH a été conçu pour saisir et conserver des renseignements portant sur la gestion des ressources humaines, ainsi que pour générer des rapports concernant ces renseignements, de façon plus conviviale, efficace et intégrée.

The screenshot shows the website 'Diplomatie Parlementaire Canada' with the main heading 'EXPLORER LES RELATIONS INTERPARLEMENTAIRES DU CANADA'. It features a 'CALENDRIER DES ACTIVITÉS' for June 2019, listing events like 'Interparlementaires' and 'Visites et événements'. There is also a 'NOS PRÉSIDENTS' section with photos of current and past presidents, and a 'PROGRAMME D'ÉTUDES DES HAUTS FONCTIONNAIRES PARLEMENTAIRES' section. The bottom of the page lists 'ASSOCIATIONS PARLEMENTAIRES' and 'GROUPES INTERPARLEMENTAIRES'.

**Renouvellement
des espaces de
travail et des services
connexes**

Afin de préserver et de protéger les édifices emblématiques constituant la Cité parlementaire et de les préparer à répondre aux exigences d'un Parlement fonctionnel, la Chambre des communes avec ses partenaires parlementaires et le gouvernement du Canada ont présenté la vision et le plan à long terme (VPLT) en 2001. Au cours de la dernière année, la transition de l'enceinte de la Chambre des communes à ses installations provisoires dans l'édifice de l'Ouest nouvellement restauré et la fermeture temporaire de l'édifice du Centre ont marqué une étape importante dans la durée de vie de la VPLT.



| La réhabilitation de l'édifice de l'Ouest

La réfection de l'édifice de l'Ouest a constitué une entreprise d'envergure. Elle a nécessité une approche conceptuelle exhaustive et contemporaine devant rendre à l'édifice patrimonial existant sa gloire d'antan, tout en y intégrant la fonctionnalité moderne nécessaire pour soutenir notre démocratie parlementaire.

AUX PÉRIODES DE POINTE PENDANT LA CONSTRUCTION, IL Y AVAIT PLUS DE 1 200 OUVRIERS SUR LE CHANTIER CHAQUE JOUR.



| Travaux accomplis

- Réfection de la maçonnerie, des éléments sculpturaux et de la ferronnerie décorative
- Remplacement des systèmes mécaniques et électriques et des systèmes de sécurité des personnes
- Remplacement des fenêtres et du toit
- Excavation dans la cour et construction du bâtiment intercalaire devant accueillir temporairement la Chambre des communes
- Excavation et construction de l'installation souterraine de la cour Nord
- Modernisation des capacités informatiques et multimédias
- Amélioration de la sécurité et de l'accessibilité

Amélioration
de la gestion
des urgences et de
l'approche en matière
de sécurité

La nature changeante des menaces à la sécurité matérielle et informatique constitue un défi pour toute organisation. Grâce à des programmes de sensibilisation, à des audits de sécurité, à des évaluations des menaces et des risques, et à l'élaboration de politiques, l'Administration de la Chambre a continué de travailler au maintien d'un Parlement ouvert et sûr tout au long de l'année 2018.

Communication et planification des mesures d'urgence

L'Administration de la Chambre a révisé sa stratégie et son cadre de communications en période de crise afin de s'assurer qu'elle sera prête à transmettre rapidement des renseignements exacts et pertinents au moyen des voies appropriées aux députés, à leurs employés et aux employés de l'Administration de la Chambre au cours des interventions menées en cas d'urgence, dans le contexte de la gestion des crises et pour assurer la continuité opérationnelle.

Appuyer les parlementaires pendant leurs déplacements internationaux

Les administrations de la Chambre des communes et du Sénat ont travaillé ensemble pour :

- Faire en sorte que les documents nécessaires aux parlementaires pendant leurs déplacements leur étaient accessibles en toute sécurité
- Fournir aux députés qui voyageaient des renseignements les sensibilisant aux mesures de cybersécurité
- Munir les députés d'appareils mobiles sécurisés quand ils étaient en déplacement



Personnel
mobilisé, qualifié
et productif



L'Administration de la Chambre est résolue à encourager les employés à apporter leur contribution à l'organisation et faire avancer leur carrière à la Chambre en offrant notamment des programmes de formation et de perfectionnement et en sollicitant leurs opinions, l'objectif étant toujours de s'améliorer.

L'Administration de la Chambre est un des meilleurs employeurs du Canada

Pour une troisième année consécutive, l'Administration de la Chambre a été désignée comme étant un des meilleurs employeurs de la région de la capitale nationale et un des meilleurs employeurs du Canada pour les jeunes par Mediacorp Canada, le plus grand éditeur de périodiques sur l'emploi au pays. L'année 2019 a été la première où l'Administration de la Chambre a été désignée en tant que l'un des 100 meilleurs employeurs du pays. Voici certaines des raisons pour lesquelles l'Administration de la Chambre a été reconnue et honorée :

- L'organisation recrute et maintient en poste des personnes aux parcours très variés. L'Administration de la Chambre a un Conseil de la diversité et un Programme d'inclusion en milieu de travail.
- L'Administration offre tout un éventail de régimes de travail pour aider les employés à établir un bon équilibre entre leur vie professionnelle et leur vie personnelle.
- L'organisation entretient des rapports avec les universités, les collèges et les cégeps, et elle offre aux étudiants des emplois temporaires et permanents dans diverses disciplines, y compris les services d'information, les finances, les services de la procédure et les ressources humaines.

Sondage sur la mobilisation des employés

Le Sondage sur la mobilisation des employés est un outil clé dont la Chambre des communes se sert pour évaluer et comprendre l'expérience des employés, ainsi que pour comprendre ce qui les encourage à réussir. La rétroaction d'aujourd'hui détermine les mesures qui seront adoptées à l'avenir. C'est ainsi que nous nous améliorons.

Après le premier Sondage sur la mobilisation des employés, qui a eu lieu en 2014, trois domaines prioritaires ont été cernés : l'efficacité des communications, la collaboration et les attentes en matière de rendement. Lors du sondage de 2018, les employés ont répondu qu'ils avaient observé des améliorations dans chacun de ces domaines. Les résultats globaux relatifs à la mobilisation et à l'habilitation des employés sont plus favorables qu'ils l'étaient en 2014 et ont dépassé les moyennes enregistrées dans l'ensemble du secteur public. En grande majorité (93 %), les employés sont fiers de travailler pour l'Administration de la Chambre; ils croient que l'organisation accorde la priorité à la qualité du service fourni aux députés, qu'ils sont traités avec respect et qu'ils peuvent se servir de la langue officielle de leur choix. À la lumière des résultats du sondage, un plan d'action sera élaboré pour continuer à améliorer la mobilisation et l'habilitation des employés.



Programme d'excellence en gestion

Ce programme de formation de six jours aide les gestionnaires à acquérir les compétences fondamentales dont ils ont besoin pour diriger leur équipe. Grâce à ce programme, les dirigeants :

- Obtiennent les compétences générales fondamentales nécessaires pour mobiliser et habilitier efficacement leurs employés
- Se familiarisent avec de nouveaux outils pratiques qui les soutiennent dans leurs rôles de superviseur et de gestionnaire
- En arrivent à mieux comprendre les rôles des dirigeants et des gestionnaires au sein de l'Administration de la Chambre

Information financière

Dépenses prévues comparativement aux dépenses réelles 2018-2019 (en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires et ajustements	Autorisations totales	Dépenses réelles	Excédent / (déficit)
Postes législatifs					
Députés et agents supérieurs de la Chambre	120 174	(15 803)	104 371	104 371	-
Régimes d'avantages sociaux des employés	39 834	(728)	39 106	39 106	-
Total des postes législatifs	160 008	(16 531)	143 477	143 477	-
Postes non législatifs					
Députés et agents supérieurs de la Chambre	161 659	6 856	168 515	156 999	11 516
Comités, associations parlementaires et échanges parlementaires	9 160	-	9 160	7 040	2 120
<i>Programme Administration de la Chambre</i> <i>Administration de la Chambre</i>	176 185	9 051	185 236	179 897	5 339
Total des postes non législatifs	347 004	15 907	362 911	343 936	18 975
TOTAL	507 012	(624)	506 388	487 413	18 975

Dépenses réelles de l'Administration de la Chambre 2018-2019

	Dépenses réelles ¹ (en milliers de dollars)	Budget ETP ²
Bureau du greffier	5 288	42
Bureau du légiste et conseiller parlementaire	5 169	31
Services de la procédure	31 173	334
Bureau du sous-greffier, Administration	2 656	19
Opérations de la Cité parlementaire	31 989	508
Bureau de la sécurité institutionnelle	6 899	57
Services numériques et Biens immobiliers	75 390	440
Services en ressources humaines	20 702	134
Services des finances	22 573	200
TOTAL	201 839	1 765

¹ Salaire (y compris les avantages sociaux des employés) et dépenses opérationnelles

² Équivalents temps plein (ETP) comptabilisés au budget

[Apprenez-en davantage au sujet des informations financières de la Chambre](#)

Annexe A – L'Administration de la Chambre

Bureau de régie interne

Le Bureau de régie interne (BRI) est l'organe directeur de la Chambre des communes. Aux termes de la *Loi sur le Parlement du Canada*, il est « chargé des questions financières et administratives intéressant : a) la Chambre des communes, ses locaux, ses services et son personnel; b) les députés ».

Président de la Chambre des communes

À titre de président du BRI et d'administrateur en chef de l'Administration de la Chambre, le Président assure la direction et la gestion générales de l'Administration. Le Président maintient l'ordre durant les délibérations en Chambre et protège les droits et les privilèges de la Chambre.

Greffier de la Chambre des communes

Le greffier de la Chambre des communes est le premier dirigeant de l'Administration et est chargé de la gestion courante des opérations de la Chambre. Le greffier est au service de tous les députés, quelle que soit leur affiliation politique, et doit agir de manière impartiale et avec discrétion. Le greffier authentifie également toutes les décisions de la Chambre, tient des comptes rendus des délibérations et donne des conseils sur l'interprétation des règles, des usages et de la jurisprudence parlementaires.

De plus, le greffier supervise les fonctions suivantes :

Communications corporatives

L'équipe des Communications corporatives fournit au BRI, aux bureaux du Président et du greffier, et à tous les secteurs administratifs des conseils stratégiques, des analyses, des produits, des outils et un soutien en matière de communication, d'image de marque, de communication en période de crise, de médias sociaux et de relations avec les médias.

Audit interne et amélioration continue

En tant que champion des bonnes pratiques de gestion à la Chambre, l'Audit interne et l'amélioration continue soutient le mandat de l'Administration de la Chambre en fournissant des services objectifs et à valeur ajoutée en matière d'assurance, de consultation et de gestion de risques relativement à toutes les pratiques stratégiques et de gestion.

Services de conservation

Les Services de conservation offrent des conseils à l'institution en matière du patrimoine et sont responsables de la collection de la Chambre des communes, qui comprend 5 000 objets, dont des portraits officiels, des peintures historiques et d'autres œuvres d'art, ainsi que des objets de cérémonie et des meubles. Le carillon de la Tour de la Paix est également de leur ressort.



■ Légiste et conseiller parlementaire

En tant que premier conseiller juridique de la Chambre des communes, le légiste et conseiller parlementaire assure la prestation d'un éventail complet de services juridiques et législatifs au Président, au BRI, aux députés, aux comités, au greffier et à l'Administration de la Chambre. Le légiste est aussi un greffier au Bureau.

■ Affaires juridiques

Les Affaires juridiques offrent des conseils et des services juridiques approfondis à la Chambre en tant qu'institution, au Président, au BRI, aux députés, aux comités et à l'Administration de la Chambre. Les conseillers juridiques se spécialisent dans divers domaines du droit, comme le droit parlementaire, le droit constitutionnel, le droit du travail et le droit des contrats. En outre, cette équipe peut intervenir dans des procédures judiciaires au nom de la Chambre des communes et des députés pour assurer le respect de leurs privilèges et immunités parlementaires.

■ Affaires législatives

Les Affaires législatives offrent leur soutien aux députés qui ne sont pas membres du Cabinet dans la rédaction de projets de loi émanant de députés et de motions visant à modifier des projets de loi émanant du gouvernement. De plus, ce service voit à l'impression des projets de loi émanant du gouvernement ou des députés à mesure qu'ils cheminent dans le processus législatif. Il s'assure que les projets de loi comportant les modifications approuvées par la Chambre ou par ses comités sont correctement imprimées ou réimprimées lorsqu'elles sont adoptées comme lois du Parlement.

I Sous-greffier, Procédure

Les Services de la procédure fournissent une gamme de conseils en matière de procédure et de législation au Président, aux députés et aux agents supérieurs de la Chambre des communes. De plus, les Services de la procédure effectuent des recherches et donnent de la formation sur les procédures et les usages parlementaires, et ils coordonnent la participation des députés à des activités internationales et interparlementaires. Ce secteur administratif produit de l'information parlementaire précise et en temps opportun dans les deux langues officielles, notamment la transcription des débats à la Chambre ou les procès-verbaux des délibérations des comités.

I Direction du service de la séance

La Direction du service de la séance est responsable de soutenir les activités de la Chambre, y compris la production des publications parlementaires, la gestion du Programme des pages et la coordination des affaires émanant des députés. Elle offre un service de recherche, des conseils et des renseignements sur la procédure parlementaire.

I Affaires internationales et interparlementaires

La Direction des affaires internationales et interparlementaires (All) – une direction conjointe entre le Sénat et la Chambre des communes – assure la coordination des relations et des activités extérieures du Parlement du Canada. All offre un service de soutien aux deux Présidents dans le cadre d'échanges avec leurs homologues et appuie les activités des associations parlementaires et des groupes interparlementaires reconnus, tant au Canada qu'à l'étranger; les visites officielles des dignitaires et des chefs d'État; et les conférences organisées par le Parlement du Canada.

I Direction des comités et des services législatifs

La Direction des comités et des services législatifs fournit un soutien en matière de procédure et d'administration à tous les comités permanents, spéciaux, législatifs et mixtes de la Chambre des communes. Il lui incombe également de fournir des conseils en matière de procédure au Président et aux députés en ce qui concerne la législation.

I Direction de l'information parlementaire

La Direction de l'information parlementaire est chargée de la coordination et du soutien des activités relatives aux technologies de l'information des Services de la procédure; de la mise en œuvre de stratégies permettant de gérer efficacement son fonds de renseignements; de la production des débats, des délibérations et des témoignages de la Chambre et de ses comités mixtes; de l'indexation analytique des principales publications de la Chambre et des comités; et de l'orientation stratégique quant à la diffusion du contenu numérique.



I Sous-greffier, Administration

Le Bureau du sous-greffier, Administration offre aux députés une vaste gamme de services administratifs en plus de l'infrastructure, du soutien et des conseils dont ils ont besoin pour exercer leurs fonctions parlementaires sur la Colline du Parlement et dans les circonscriptions. Il supervise le fonctionnement et la prestation de services de plusieurs secteurs administratifs – soit des Services numériques et Biens immobiliers, du Bureau de la sécurité institutionnelle, des Services des finances, des Services en ressources humaines, et des Opérations de la Cité parlementaire – et veille à l'application d'une vision et d'un plan unifiés. Ce groupe fournit également des services à l'appui des activités de planification stratégique et de rapports, ainsi que l'infrastructure technique et administrative pour le Secrétariat de la Tribune de la presse parlementaire canadienne.

I Services numériques et Biens immobiliers

Les Services numériques et Biens immobiliers planifient, mettent en œuvre et maintiennent des services liés à la technologie de l'information et à la gestion de l'information pour les députés et l'Administration de la Chambre. Ce secteur administratif est aussi responsable de la réfection des installations dans le cadre de la vision et plan à long terme.

I Bureau de la sécurité institutionnelle

Le Bureau de la sécurité institutionnelle est responsable de la sécurité dans l'enceinte de la Chambre des communes, de la tenue d'enquêtes, de la coordination de l'accès des visiteurs et de l'accès aux événements, de la sensibilisation en matière de sécurité et de l'administration des services de stationnement. De plus, il conçoit et met en œuvre à l'échelle de la Chambre les politiques, les normes et les processus administratifs en matière de sécurité visant la prévention et la détection des risques et des menaces, ainsi que les interventions à cet égard.

I Services en ressources humaines

Les Services en ressources humaines offrent aux députés et à leur personnel, ainsi qu'à l'Administration, une gamme de services et de soutien dans les domaines de la gestion des talents, des relations avec les employés, de la paie et des avantages sociaux, de la santé et de la sécurité au travail, et de l'efficacité organisationnelle.

I Service des finances

Les Services des finances offrent aux députés et à leur personnel, ainsi qu'à l'Administration, des services consultatifs et du soutien opérationnel dans les domaines de la planification des politiques et des finances, de la gestion financière et de la gestion du matériel et des contrats.

I Opération de la Cité parlementaire

Les Opérations de la Cité parlementaire fournissent aux députés et à l'Administration un soutien opérationnel efficace et moderne afin d'assurer la fonctionnalité du milieu de travail. Ceci comprend divers domaines, comme les métiers, les services aux locataires, l'allocation des pièces, les services de traiteur et de restauration, les services de poste et de messagers, les services de transport, les services d'impression et d'expédition, ainsi que les services d'entretien et de manutention du matériel.

I Secrétariat de la Tribune de la presse

Le Secrétariat de la Tribune de la presse est responsable de fournir les infrastructures techniques et administratives nécessaires à la Tribune de la presse parlementaire canadienne. Le Secrétariat gère les activités d'une grande variété de services spécialisés, comme la gestion de conférences de presse, l'accréditation des médias, l'installation d'équipement audiotechnique pour les points de presse, le contrôle d'accès aux huis clos des médias et la distribution des communiqués de presse.



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA